

# LE CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE FRÉJUS (*suite*)

## RÉPERTOIRE DU REGISTRE B<sup>(1)</sup>

par Marie-Dominique GERMAIN - CIAMIN

En page de garde annotation en haut à droite : « ca part de 1235 jusqu'au 17<sup>e</sup> siecle »

B

Avant page 1 Louis Roy de France et de navarre  
Avant page 2 Donné par Mr d'Audibert.-Caille  
pour les Archives de l'Evêché le 19 janvier 1850  
signé Vincent vicaire général  
archives de l'évêché  
de Fréjus  
1892

### Page D recto

#### Répertoire

1235	Le 14 Callandes de septembre 1235 Raymond Berenguier Comte de Provence donne la Terre du Puget Et d'Agay à l'Evêque de Frejus et led(it) Evêque luy Remet en Echange le lieu de Marseins	folio 1
1423	Acte de Partage des bornes et limites du Terroir du Puget du 1 may 1423	folio 11
1425	Hommage Lige preté par les gens du Puget au Seig(neu)r Evêque de Fréjus Le 31 mars 1425	folio 16
1452	Arrentements des paturages du Puget du 7 octobre 1452	folio 20
1483	Arrentements des droits que le Seig(neu)r Eveque perçoit du Puget du 8 mars 1483	folio 21
1483	Autre Arrentements des Paturages du Puget du 8 avril 1483	folio 25
1502	Autre Arrentements des Paturages du Puget et St Raphaël du 16 juillet 1502	folio 26
1503	Promesse de fouler les bleds du Puget par le Procureur du Seig(neu)r Eveque du 26 novembre 1503	folio 29
1507	Permission à Jacques Raynaudi pour faire porter des fenêtres aux murailles du château du Puget du 24	

<sup>1</sup> Le répertoire du registre "A" a été présenté dans le n° 6 de notre *Bulletin*, p. 101-108.

	fevrier 1507	folio 28
1507	Arrentements des Caucades ou foulements des bleds du Terroir du Puget du 8 mars 1507	folio 29
1511	Permission à Barthélémy Dollé de batir aux murailles du Puget une porte honnête pour entrer dans sa maison du 26 avril 1511	folio 31
1517	Permission à noble du Puget de fouler les bleds du 8 may 1517	folio 32

**Page D verso**

1611	Sentence du Lieutenant de Draguignan qui condamne les habitants du (Fréjus barré) Puget de passer nouvelle reconaissance au seig(neu)r Eveque du 14 novembre 1511	folio 33
1614	Appel au parlement de la sentence sy dessus qui leur confirmée par Arret du dernier juin 1614	folio 45
1615	Transaction entre le seig(neu)r Eveque et les habitants du Puget par laquelle il est dit qu'en suite de la sentence et arrêt cy dessus Le seig(neu)r Eveque aura la directe univeselle du 21 mars 1615	folio 53
1425	hommage lige rendu au seig(neu)r Eveque par tous les habitants de Fayence le 21 octobre 1425	folio 60
1311	Transaction entre le seig(neu)r Eveque et mes(sire) murelle du diocèse d'avignon fait vicaire de Fayence le 6 aoust 1311	folio 64
1396	Garde de Sentinelle par les habitants de Fayence au chateau du Seig(neu)r Eveque situé à Fayence du 3 avril 1396	folio 67
1490	Visite des murailles et fossets par le viguier de Draguig(na)n du 14 mars 1490	folio 69
1414	Acte par lequel les habitants de Fayence declarent ne vouloir poins se joindre au procès que le seig(neu)r Eveque a contre la comm(unau)té de Fréjus du 7 juillet 1414	folio 74
1514	Un huissier du grand conseil étant venu assigner au conseil les consuls de Fréjus et ceux de Fayence à la requete du seig(neu)r Eveque ceux de Fayence auroient répondu qu'ils ne vouloient point être parties contre leur Eveque du 3 juillet 1514	folio 77
1522	Acte de Bail d'un jardin à Fayence escrit en provençal du 30 decembre 1522	folio 84
1527	Le Seig(neu)r Eveque donne à la comm(unau)té le four et moullins a nouveau bail se retenant à perpetuité le droit de domaine de directe le 18 mars 1527	folio 94

## Page E recto

- 1570 Transaction passée entre le Seig(neu)r et la comm(unau)té de Fayence au sujet du four et moulins dont il est parlé en l'article precedent lad(ite) comm(unau)té soblige de payer annuellement et perpetuellement aux Seig(neu)rs Eveque une pension de Six cents Florins de douze sols tournois piece recetüe ladite transaction par Balthazar maunier no(tai)re de Fayence le 21 janvier 1510 folio 112
- 1613 Autre transaction e(n)tre le Seig(neu)r Eveque et la susd(ite) comm(unau)té qui augmente lad(ite) pension de six cents Florins qui font 350 l(ivres) t(ournois) de la somme de quarante un Ecu de trois livres pièce faisant 123 l(ivres)t(ournois) si bien que lesdites deux pensions font la somme Totale de 483l(ivres)t(ournois) payables en deux termes acte fait le 18 avril 1613 Not(aire) hellion vaixiere de Fréjus et Jean maunier de Fayence folio 125
- 1510 Creation d'officier au lieu de Seillans Bourigaille S(ain)t Julien des Ollis et S(ain)t Pierre de Boton par les coseig(neu)rs desd(its) lieux du 11 septembre 1510 folio 143
- 1551 Transaction passée Le 10 Septembre re 1551 recetüe par marc Dolle Not(ai)re de Fréjus au Sujet d'une prétention que noble Boniface de Flotte S(ieu)r de Meaulx auroit sur certaines terres appelées Le devanson Led(it) seig(neu)r Eveque pour le bien de la paix auroit cédé et remis aud(it) S(ieu)r de Flotte led(it) devanson avec tous les droits sauf et réservé aud(it) Eveque la disme de toute sorte des grains au seizein qui se recueillent aud(it) devanson et autres terres situées au terroir de S(aint) Julien et pour la cession et remission dud(it) devanson led(it) s(ieu)r de Meaulx s'oblige de payer annuellem(en)t et perpetuellement le Jour de S(ain)t Michel aud(it) Seig(neu)r Evêque une cense de dix florins arrêt d'expediens du 12 aoust 1614 qui condamne le S(ieu)r de Meaulx et de Seillans au payement de lad(ite) Cense. folio 144
- 1608 Par acte de Transaction du 16 juin 1608 recetüe par hellion vaixiere no(tai)re de Frejus et Bernardin Land not(aire) de Seillans le Seig(neu)r Eveque se départ de tous les droits qu'il pouvoit avoir sur la comm(unau)té de Seillans moyennant une pension annuelle et perpetuelle de 30 l(ivres)t(ournois) payable en chaque fête de Pâque folio 147

## Page E verso

- 1303 Transaction entre le Seigneur Eveque et l'archidiacre au sujet de la juridiction de Favas, Bargemon, et l'estang de Fréjus du 8 janvier 1303 folio 156
- 1366 Nouveau Bail à Jacques Leutaudy de Bargemon des deux moulins que le Seig(neu)r Evêque a au terroir dud(it) Bargemon moyennant La Cense annuelle de cinquante sestiers de bled scavoir La moitié annone et L'autre

- moitié mescle la et de cinq autres sestiers moitié annone  
comme dessus a l'hospital du pont agarron pour le droit  
qu'il auroit auxd(its) moulins le 9 may 1366 Not(ai)re Pierre  
Rayne de Flayosc. folio 160
- 1498 Reconnaissance de vigne au terroir de Bargemon  
par mes(sire) Jean Digne prêtre passée en faveur du Seig(neu)r  
Eveque le 4 Juin 1498 folio 162
- 1510 Institution de Lieutenant de Juge par le Seig(neu)r  
Eveque au Lieu de Bargemon Le 6 mars 1510 Not(ai)re  
quoquepi. folio 164
- 1608 Transation passée entre le Seig(neu)r Eveque et la comm(unau)té  
de Bargemon par laquelle led(it) Eveque se depart des droits  
qu'il auroit aud(it) Bargemon et favas moyennant une  
pension annuelle de 30 l(ivres) t(ournois) du 5 fevrier 1608 Not(ai)re  
vaixiere folio 166
- 1472 Nouveau Bail pour Bertrand roux de Certain  
lieu aperii au terroir de S(ain)t Raphaël du 7 octobre  
1472 folio.185
- 1472 Arrentement de paturages du 8 octobre 1472 folio 185
- 1473 Accept de Palud au terroir de St Raphaël moyennant  
la Cense annuelle d'un gros tous les ans par acte du  
16 may 1473 le nom du no(tai)re manque. folio 188
- 1504 Acte de convention et accord 1504 reçu par Pignoli  
no(tai)re par lequel il paroît que le Seig(neu)r Eveque est Seig(neu)r

**Page F recto**

- de St Raphaël puisque le nommé Pierre anglesi  
menuisier ayant coupé du bois au terroir de S(ain)t Raphaël  
pour les gallères du Prince de monaco led(it) Seig(neu)r Evêque luy  
imposa la peine de luy payer le dommage causé folio 190
- 1504 Par acte du 2 may 1504 reçu par Pignoli no(ai)re Le Seig(neu)r  
Eveque permet Jacques Risso de la napoule de pescher dans  
les mers près la napoule appartenant aud(it) Seig(neu)r Eveque à  
la lumière a la charge qu'il donnera le 24<sup>ème</sup> partie du  
poisson qu'il prendra aud(it) S(ieu)r Eveque et qu'il salera bien et  
decemment fournissant led(it) Seig(neu)r Eveque le sel et barrils folio 191
- 1505 Arrentement de ferrage proche le portail de St Raphaël  
dud(it) Seig(neu)r Eveque du 12 octobre 1505 no(tai)re Pinholi folio 192
- 1509 Par acte du 2 juin 1509 no(tai)re pinholi le viguier du Seig(neu)r  
de Fréjus donne permission à christophe Leuze de Couper de bois  
dans la forest de la descausse terroir de S(ain)t Raphaël folio 193
- 1560 Transaction du 10<sup>ème</sup> X(decem)bre 1560 sans nom de no(tai)re passée entre

- les communautés de Fréjus et de St Raphaël folio 193
- 1560 Teneur de la procuration faite par la Comm(unau)té de S(ain)t Raphaël du 24 novembre 1560 receüe par Raimond vesili no(tai)re. folio 198
- 1603 Arrentement du Grenier joignant le palais Episcopal et l'autre grenier à S(ain)t Raphaël appartenant au Seig(neu)r Eveque pour 6 années moyennant la rente de 90 l(ivres)t(ournois) et une charge de sel tous les ans fait le 21 may 1603 receu par vaixiere No(ai)re folio 202
- 1607 Declaration des (Rey barré) habitants de S(ain)t Raphaël par laquelle ils attestent que la juridiction haute moyenne et basse à Toujours appartenu au Seig(neu)r Eveque du 14 7(septem)bre 1607 vaixiere no(tai)re de Frejus folio 203
- 1607 Autorisation de la declaration Sy dessus par deliberation du conseil de S(ain)t Raphaël du 21 7(septem)bre 1607 no(tai)re Benoit de Frejus folio 206

**Page F verso**

- 1605 nouveau bail par le S(ieu)r Eveque au S(ieu)r de la fumée de la terre d'Agay pour la rendre habitable au 10<sup>ème</sup> 7(septem)bre 1605 No(tai)re maurel folio 211
- 1429 Echange fait entre le Seig(neu)r Eveque et magnifique S(ieu)r Antoine de villeneuve marquis de Trans de la terre de flairse dont led(it) Eveque etoit conseig(neu)r dont il s'est departi en faveur dud(it) S(ieu)r marquis n'y ayant plus rien qu'en qualité de prieur et la juridiction spirituelle et en échange led(it) S(ieu)r de ville neuve auroit remis aud(it) Seig(neu)r Eveque Tous les droits qu'il auroit ou pouvoit avoir Sur les terres de Roquebrune Pallaisson et Villepey avec le nombremens des susd(its) droits Le 23 juin 1429 No(tai)re Boisson folio 308
- 1429 Le 8<sup>ème</sup> jour du mois de novembre 1429 No(tai)re Jean Pigono Jean Eveque de Fréjus prête hommahe à Charles comte de Provence pour les terres de Roquebrune et palaisson folio 317
- 1550 Transaction du 18 novembre 1550 receüe par Jean Louis Imbert no(tai)re entre frere Jacques de Grasse Commendeur de Comps et noble bernardin de Puget conseig(neu)r de Roquebrune d'une part et la comm(unau)té dud(it) lieu d'autre au sujet des Pasturages et nourriture du bétail étranger folio 329
- 1598 Quittance concédé par les Seig(neu)rs de Roquebrune touchant le départre du Terroir dud(it) lieu en faveur de Jean Gaston du 28 avril 1598 No(tai)re attanoux folio 333

- 1608 Arret du parlement de provence du 21 avil 1608  
signé Estienne rendu entre l'abbé du monastère de  
montmajor d'arles demandeur et le Seig(neu)r Eveque et  
l'abbé du Thoronet conseig(neu)r de Roquebrune et autres  
deffendeurs l'abbé du Thoronet dulle et autres sont  
condamnés de payer la disme des propriétés qu'ils  
possèdent au Terroir de Roquebrune et villepey aud(it)  
abbé de montmajor folio 336
- 1627 Arret du parlement d'aix du 29 may 1627  
signé Estienne qui confirme la sentence de visite  
du S(ieu)r Eveque et condamne l'abbé commendataire  
et l'économe du couvent de montmajor aus depens  
modérés a 100 l(ivres)t(ournois) folio 341

**Page G recto**

- 1608 Proces verbal fait par le Lieutenant de Brignolle  
au sujet de querelles des gens de Roquebrune fait au  
mois d'avril et may 1608 signé David folio 343
- 1608 Delibéré de sentence de statut de qurelle intenté  
par le Seig(neu)r Eveque et autres Conseig(neu)rs de Roquebrune  
palaisson et villepey contre Claude de villeneuve Se  
disant Seig(neu)r majeur desd(its) lieux prononcé le 4 may  
1608 signé David greff(ier) folio 407
- 1635 Autre denombrement des terres et propriétés que le  
Seig(neu)r Eveque a aux lieux de Roquebrune villepey et  
Palaisson avec leurs confronts faits en 1635 folio 411
- 1477 Par acte du 9 mars 1477 receu par honoré jornon  
no(tai)re Le Seig(neu)r Eveque convient avec louis amero du  
Diocese d'albengue L'Etat de Gene pour l'habitation  
de Bagnols sous les conditions exprimés aud(it) actefolio 416
- 1542 Compromis entre le S(ieu)r Eveque et la comm(unau)té de Bagnols  
du 14 février 1542 no(tai)re fanguiatoris de fréjus par  
lequel il est porté que lad(ite) comm(unau)té en evenement de  
chaque nouveau Eveque sera tenue de luy donner  
cinquante sols couronnés folio 425
- 1496 Gratification de Sentence Exprimée au Compromis  
cy dessus par le commissaire de Bagnols du 25 juin  
1496 Pignoli no(tai)re folio 450
- 1484 Donation faite par le Seig(neu)r Eveque de diverses  
possessions qu'il auroit au Terroir de Bagnols pour  
l'entretien d'un curé se reservant le droit de  
disme du 23 janv(ier) 1484 folio 450
- 1482 Permission de l'eveque donnée aux habitants de  
Bagnols de diviser les biens dud(it) lieu du 20 Juin  
1482 folio 453

**Page G verso**

- 1509 Arrentement des herbages de Bagnols pour le Seig(neu)r Eveque du 21 avril 1509 folio 457
- 1526 Le Seig(neu)r Eveque Donne a nouveau bail a barnabé escouffier du Lieu de Tourretes nun four à la bastide dud(it) escouffier situé au terroir de Bagnols sous les service annuel et perpetuel de cinq quartercés d'annone payables tous les ans les 4 aoust fait le 23 may 1526 signé Gatussi no(tai)re de Fréjus folio 458
- 1575 Le Seig(neu)r Eveque donne en emphyteose perpetuelle à noble Barthélémy deneris conseig(neu)r de Bagnols une terre et boccage situés aud(it) terroir sujet à la directe dud(it) Eveque et en droit de lods en cas de changement de main le 19 mars 1575 no(tai)re Bonnaud no(tai)re de Fréjus folio 464
- 1575 Le Seig(neu)r Eveque donne a nouveau bail une montagne nommé La Colle de musset au terroir de Bagnols à Dam(ois)elle Sibille de Roman mariée a noble Barthélémy Deneris conseig(neu)r de Bagnols sœur lad(ite) dam(ois)elle a Mes(sire) Bertrand de Roman Eveque de Fréjus contratant à la cense d'un sol pour mois se retenant le droit de resemption et lods le 9 decembre 1675 No(tai)re Garamagne de fréjus folio 469
- 1617 Arret du grand conseil qui met en possession l'Eveque de la 11<sup>ème</sup> partie de Bagnols du dernier septembre 1617 folio 472
- 1618 Autre arret du conseil qui adjuge au S(ieu)r dagout la 5<sup>ème</sup> partie de la terre de Bagnols du 8 septembre 1618 signé Collier folio 503
- 1628 Arret de Parlement de Provence qui condamne les habitants de Bagnols à payer au Seig(neu)r Eveque la disme du milhet du 26 juin 1628 signé albert folio 514
- 1282 Le Seig(neu)r Eveque ayant le trois quart de la jurisdiction de Bagnols on auroit voulu luy contester ce droit même à occasion des Etrangers en façon qu'un homme de Bargème ayant commis un crime aud(it)

**Page H recto**

- Bagnols Le 1<sup>er</sup> et grand Juge de Provence auroit dit et déclaré que la punition du delicts etaoit devolu aud(it) Seig(neu)r Eveque en vertu de ses privileges fait a Draguignan le 2 du mois de may 1282 Signé du propre Sein Jacques Raymond No(tai)re No(tai)re Public folio 517
- 1496 Noble Guillaume de Fayence ayant vendu a noble Laugier de varrayon tout le droit domaine et Seigneurie

qu'il avoit au terroir de bagnols le Seig(neu)r Eveque comme  
Seig(neu)r majeur dud(it) lieu a qui led(it) laugier se seroit  
presenté pour en avoir l'investiture led(it) S(ieu)r Eveque auroit  
retenu le Tout par droit de prelation fait le 13  
Jan(vier) 1496 Signé grennon citoyen de Grasse No(ai)re

folio 519

1439 Vente faite par René Comte de Provence de  
l'aubergue de Bagnols et du capoul de la riviere  
d'argens de Fréjus au Seig(neu)r eveque pour la Somme  
de Do cent ducats fait à naples le 31 Decembre  
1439 signé René Cotignon Extrait des archives  
de la chambre des Comptes en Provence et du  
Registre Lilly folio 304 en iaux conservé et collationné  
par moy con(seill)er auditeur secretaire et archivaire de sa  
Majesté signé magnan

folio 523